

ИКА 631 S491p
57172



57172

IICA-CIDIA

D9/0B-203

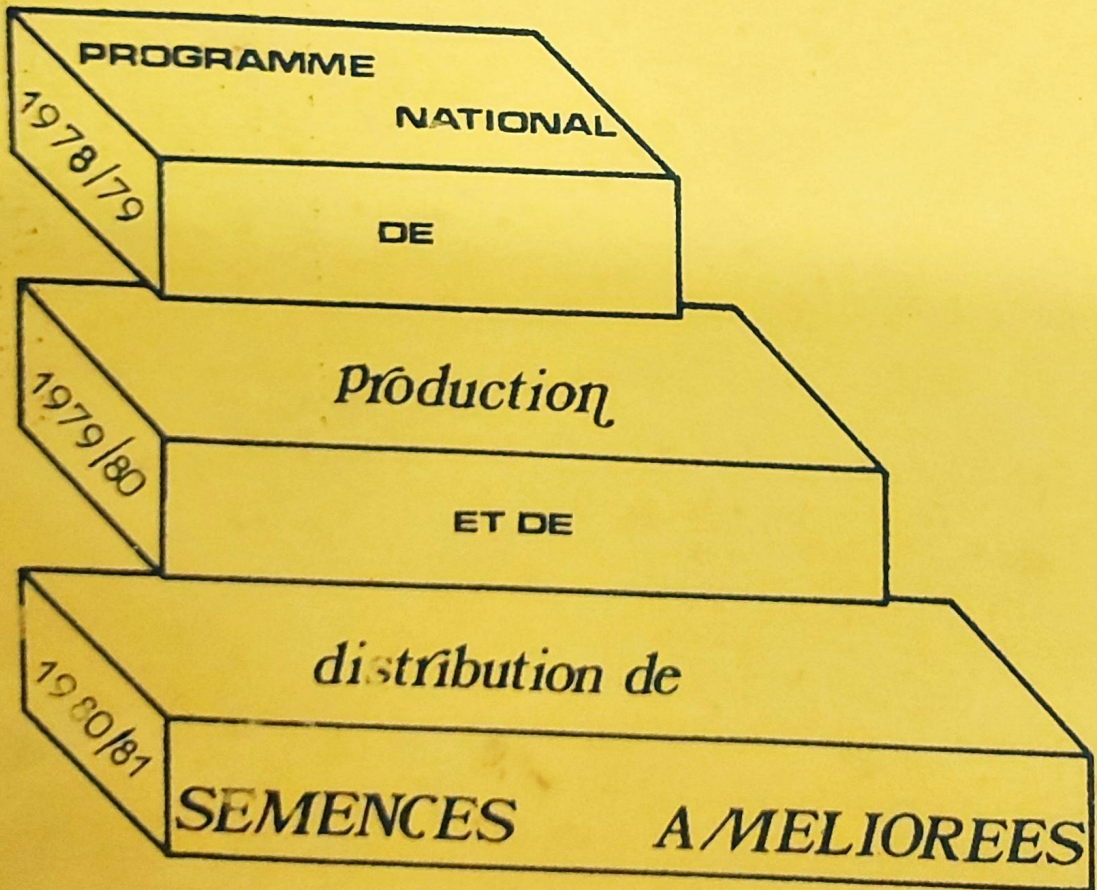
15 ENE 1980

SENASA

service national de semences améliorées

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE
PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

BIBLIOTECA
DIRECCION GENERAL
I. I. C. A.



IICA-CIDIA

BIBLIOTECA
DIRECCION GENERAL
I. I. C. A.

15 ENE 1980

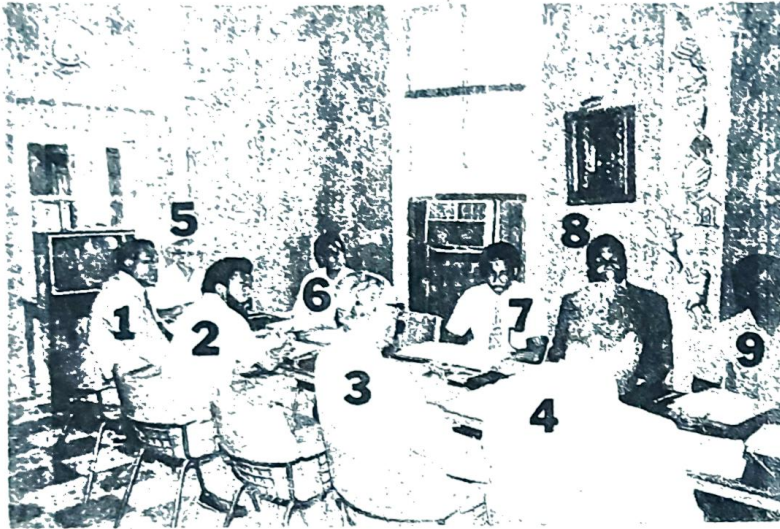
Document Officiel No. 4

00000474



C O N T E N U

	Page
Photographie de groupe de quelques participants	i
Avant-propos	ii
Liste des participants à la Rencontre Nationale	iii
Programme de la Rencontre Nationale sur la Production et la Distribution de Semences Améliorées	iv
<u>LE PROBLEME SEMENCIER</u>	
1. Définition et Nature du Problème Semencier	1
2. Synthèse des facteurs causes du problème Semencier	2
3. Annexes	3
<u>PROGRAMME NATIONAL DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE SEMENCES AMELIOREES</u>	
1. Bases	8
2. Le Programme	11
3. Organisation du Programme	15
<u>OPINIONS DE QUELQUES PARTICIPANTS SUR LE PROGRAMME NATIONAL</u>	
DRIPP	19
DARBOUCO	20
FAMV	21
PIRNO	22
<u>LISTE DES SIGLES</u>	23



Photographie de groupe de quelques participants à la Rencontre Nationale sur la production et la distribution de semences améliorées, organisée du 11 au 12 mai 1978 à l'hotel Sans-Souci.

1. Gustave MENAGER
2. Guignard MAURICE
3. Frédérick KEBREAU
4. Paul SAINT-CLAIR
5. Gérard BOUCARD
6. Ariel AZAEL
7. Marcel THEBAUD
8. Nicolas CEME
9. Georges WERLEIGH

AVANT PROPOS

Ce Programme National de Production et de Distribution de Semences Améliorées est le produit d'une Rencontre Nationale sur les Semences, organisée du 11 au 12 Mai 1978 à l'hôtel Sans Souci par le Département de l'Agriculture (DARNDR) en coopération avec l'Institut Inter américain des Sciences Agricoles : (IICA-OEA).

Il traduit une fois de plus la détermination du Gouvernement d'Haiti d'améliorer la situation semencière du pays, comme moyen efficient pour atteindre les objectifs d'augmentation de la production et de la productivité agricole, tels qu'ils sont consignés dans le Plan Quinquennal 1976-1981 de Développement du Secteur.

Port-au-Prince, 7 Août 1978

PROGRAMME DE LA RENCONTRE NATIONALE SUR LA PRODUCTION
ET LA DISTRIBUTION DE SEMENCES AMELIOREES

Judi 11 mai 1978

- 9:00 - 9:10 : Propos d'ouverture par Son Excellence, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Agriculture, l'Agronome Joseph BERNARD
- 9:10 - 9:20 : Allocution de Monsieur le Représentant de l'IICA en Haiti, Dr. Eduardo SALVADO
- 9:30 - 10:00 : Présentation du diagnostic de la situation du système d'Approvisionnement de semences, R. LATORTUE
- 10:00 - 17:00 : Les facteurs-causes du problème semencier vus par:
1. Nicolas CEME, Directeur du GSA de l'IDAI
 2. Paul SAINT-CLAIR, Directeur du DRIPP
 3. Frédéric KEBREAU, Directeur du Département de Biologie de la FAMV
 4. Gérard BOUCARD, Président Directeur Général de la Maison DARBOUCO
 5. Gustave MENAGER, Directeur de l'ODN
 6. Maurice GUIGNARD, Assistant-Directeur du CECOSAM

Vendredi 12 mai 1978

- 9:00 - 10:30 : Alternatives de solutions pour améliorer la situation semencière du pays.
- 10:30 - 11:00 : Pause-Café
- 11:00 - 12:00 : Alternatives de solutions (suite)
- 14:00 - 15:00 : Alternatives de solutions (fin)
- 15:00 - 15:30 : Pause-Café
- 15:30 - 17:00 : Conclusions finales
- 17:00 - 17:30 : Un Vin offert par le Directeur Général du DARNDR.

LE PROBLEME SEMENCIER *

1. Définition et Nature du "Problème Semencier"

1.1 Au niveau de l'offre

Disponibilité nationale limitée de semences, en ce qui concerne:

- 1.1.1 la qualité
- 1.1.2 la quantité
- 1.1.3 l'opportunité

1.2 Au niveau de la demande

Demande effective faible en semences améliorées

2. Synthèse des facteurs-causes du problème semencier

2.1 Facteurs institutionnels

- 2.1.1 faiblesse du système de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations agricoles et socio-économiques.
- 2.1.2 absence d'un système opérationnel de programmation de la production agricole à l'échelle nationale.
- 2.1.3 absence d'un système de programmation de l'importation de semences.
- 2.1.4 débilité du système national de sélection, de conservation et de production de matériel génétique de base (local ou importé) des cultures alimentaires et industrielles, adapté aux conditions écologiques des principales zones de production et ayant des caractéristiques alimentaires, industrielles et commerciales satisfaisantes.
- 2.1.5 absence d'un système opérationnel de distribution de semences importées.
- 2.1.6 absence d'un système institutionnel de production et de distribution de semences locales.
- 2.1.7 insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines pour l'exécution des activités des programmes nationaux.
- 2.1.8 absence de mesures légales pour le contrôle du processus semencier.

* Tiré de : Diagnostic de la situation du système semencier en Haiti, DARNDR/SENASA, à paraître

2.1.9 manque de circulation de l'information entre la recherche et l'extension.

2.2 Facteurs technologiques

2.2.1 insuffisance des ressources matérielles nécessaires à l'exécution des programmes de multiplication de semences.

2.2.2 faible consonance de la technologie de production préconisée avec la clientèle agricole.

2.2.3 manque d'infrastructures adéquates à la conservation des semences.

2.3 Facteurs socio-économiques

2.3.1 manque de définition de la clientèle agricole et connaissance insuffisante du milieu rural de la part des extensionnistes.

2.3.2 manque d'orientation pratique des programmes d'extension agricole.

2.3.3 insuffisance des programmes de vulgarisation agricole.

2.3.4 coût relativement élevé des semences importées.

2.3.5 faiblesse des ressources économiques du petit cultivateur.

2.3.6 manque d'accès au crédit.

2.3.7 insuffisance du crédit en quantité.

2.3.8 manque d'intégration du crédit.

2.3.9 manque d'opportunité du crédit.

2.3.10 manque de crédit pour la multiplication de semences.

2.3.11 manque de convenance des conditions de remboursement du crédit.

2.3.12 quantité relativement grande des intermédiaires dans le commerce de semences.

2.3.13 système de commercialisation des produits agricoles défavorable au petit producteur

2.4 Facteurs démographiques

2.4.1 explosion démographique

- 2.4.2 augmentation du taux de consommation locale des produits agricoles.
- 2.4.3 pression relativement grande sur la disponibilité des grains-semences.

3. Annexes

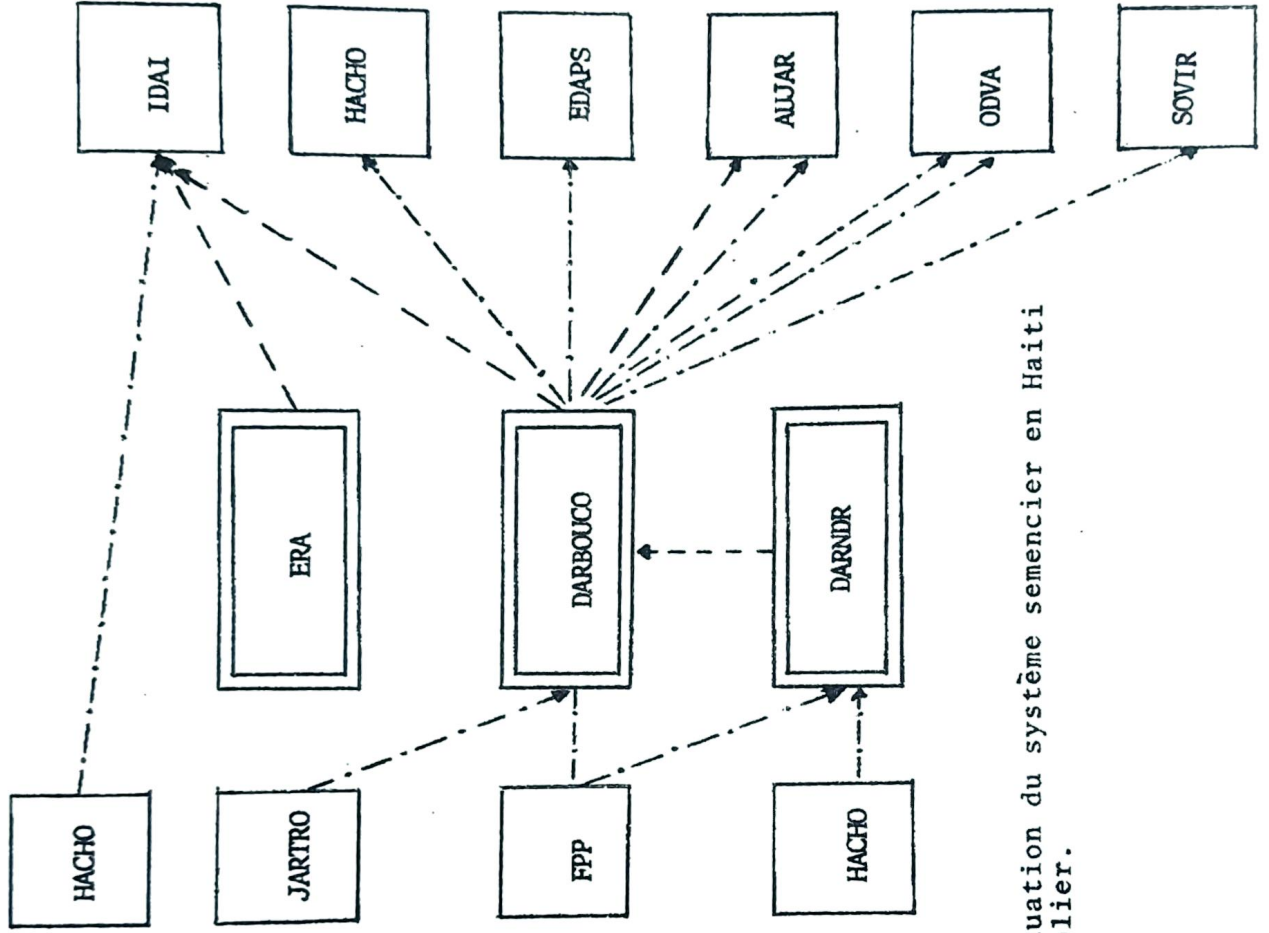
- 3.1 (Tableau No. 1)
- 3.2 (Tableau No. 1)
- 3.3 (Tableau No. 2)
- 3.4 (Tableau No. 3)

Tableau No. 1 : Quelques données sur la production des cultures alimentaires Année 72-73

culture	superficie (ha)	% terre cultivée	production brute (TM)	rendement (kg/ha)	volume per tes (TM)	utilisation comme sem. (TM)	% superficie pond. (ha)	semences importées (TM)	% superficie correspond. (ha)
Mais	258.500	26,27	257.000	1.078,00	51.400	4.675	98	95	2
Millet	219.368	24,16	210.000	957,20	42.000	2.135	97,3	59	2,7
Haricot	82.384	9,07	42.000	509,80	2.100	4.119	100	0	0
Riz	39.000	4,29	81.000	2.077,00	16.200	2.804	96	121	4

Source : Projet de Création du Service National de Semences Améliorées, DARNIER/IICA, 1977.

Schéma No. 1 : Système d'importation de semences améliorées



Légende :

1. ERA, DARNDR, DARBOUCO importent directement
2. -----signifie: important par l'intermédiaire de:
3. -.-.-.-signifie: achètent de:

Source : Diagnostic de la situation du système semencier en Haiti DARNDR/SENASA, à publier.

Tableau No. 2 : Importation de semences de quelques cultures alimentaires

culture	importation (TM) pour l'année							TOTAL
	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78		
maïs	129,3	41,14	146,82	103,73	68,18	19,1	508,27	
sorgo	14,57	10,36	8,18	4,55		159,0	196,66	
haricot	24,9					1,3	26,20	
riz	19,7		1,82	7,30	10,00		38,32	
total	188,47	51,50	156,82	115,58	78,18	179,4	769,95	

Source : Diagnostic de la situation du système semencier en Haïti, DARNDR/SENASA, à publier.

Tableau No. 3 : Prix comparatifs de semences importées et de grains-semences

institution	culture	variété	prix moyen (¢/kg) : *						moyenne	prix moyen (¢/kg) grains-se- mences*
			1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77			
DARBOUCO	maïs	Pioneer 304A		2,75	4,70	6,30	7,40	5,29	0,92	
		Pioneer 304B		2,75	4,70	6,30	7,40	5,29		
AU JARDINAGE	millet	Pioneer W821		2,75	4,70	6,60	6,60	4,70	1,10	
		Pioneer	4,40							
E. LAROCHE	maïs	Pioneer	2,20							
		Blue Bonnet	2,90							
ODVA	maïs	Pioneer 304B			1,00	2,00	3,00	2,00		
	millet	Pioneer			1,00	2,00	3,00	2,00		
	haricot	Pompadour			4,00		4,40		3,30	
	riz	Star Bonnet					2,20		1,35	
		Mme Gougousse					2,20			

Source : Diagnostic de la situation du système en Haïti, DARNDR/SENASA, à publier

* moyenne annuelle

PROGRAMME NATIONAL DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE SEMENCES AMELIOREES

1. Bases

1.1.1 Objectif prioritaire No. 1

Augmenter la production et la productivité des cultures alimentaires et industrielles, dans le cadre d'une stratégie de développement intégré.

1.1.2 Moyens

1.1.2.1 Recherche et Vulgarisation

1.1.2.1.1 Recherche

Les participants proposent que :

- 1) le DARNDR, sur la base du Document "Rapport sur le Système de Recherche Agricole en Haïti" restructure et établit un système de recherche agricole national orienté vers la promotion de la production et de la productivité agricoles;
- 2) le DARNDR sur la base du même document prépare un sous-programme de recherche pour la production de semences améliorées;
- 3) le DARNDR canalise tous les travaux de recherche dans un système cohérent, en vertu de la loi qui déjà lui confère cette responsabilité au dit Département, et mette en place les mécanismes d'exécution de la dite loi;
- 4) le Directeur de la Recherche Agricole du DARNDR, par mandat du Directeur Général, réunisse tous les organismes qui font de la Recherche en Haïti, pour réviser la loi, en accord avec le Document, susciter et élaborer un Projet de décret présidentiel, si besoin est;

1.1.2.1.2 Vulgarisation

Il est proposé que :

- 1) le Directeur du Service de Vulgarisation du DARNDR, en coopération avec le Directeur du Service de Recherche Agricole établit les mécanismes pour le transfert de l'information technologique de la station expérimentale au

client producteur et à rebours, informe le Directeur des Recherches, des nécessités d'information technologique de la part du client producteur.

- 2) établisse le système de préparation et recyclage technique des agents de vulgarisation.
- 3) donne une considération spéciale à la distribution et à l'usage de semences améliorées, en étroite coopération avec le SENASA.
- 4) collabore à l'établissement d'une politique des parcelles de démonstration pour promouvoir l'adoption des semences améliorées recommandées par le Service de Recherche et contrôlées par le SENASA.

1.1.2.2 Production et distribution de semences améliorées

Les participants proposent que :

- 1) il soit créé un Comité National de Variétés qui décide de la mise en circulation ou du retrait des variétés, à partir de documents de tous genres relatifs à leur performance démontrée (rendements, caractéristiques alimentaires, industrielles, commerciales et autres);

Un tel Comité pourrait intégrer :

- le Directeur du Service des Recherches Agricoles (SERA)
 - le Directeur du SENASA
 - le Directeur du SENACA
 - le Directeur du Service d'Extension Agricole
 - le Directeur du CECOSAM
 - un Représentant rotatoire du secteur semencier privé
- 2) le SENASA établisse un registre de variétés approuvées par le Comité;
 - 3) seules les variétés approuvées par le Comité et enregistrées au SENASA peuvent faire l'objet de la production et de la distribution de semences certifiées par les Centres de Production de Semences;

- 4) tous les moyens (matériels, financiers, et autres) et toute l'autonomie soient donnés au SENASA et au CECOSAM pour que ces organismes soient en mesure de respecter leurs engagements en ce qui concerne les volumes de production prévus;
- 5) les centres de Production fassent des efforts pour arriver à satisfaire graduellement la demande locale de semences améliorées;
- 6) toutes les institutions publiques, privées et impliquées dans des programmes de promotion de l'Agriculture participent au système de distribution de semences. On pensera par exemple aux organismes régionaux ou autonomes : ODVA, DRIPP, ODN, ODPG, BCA, CECOSAM, aux Districts Agricoles du DARNDR et aux Succursales de l'IDAI; aux maisons de commerce comme DARBOUCO et autres;
- 7) lors d'une prochaine réunion, on invite d'autres organismes comme l'IHPCADE et le SENACA, ce pour les aspects du programme relatifs à d'autres cultures comme le café et le cacao.

1.1.2.3 Contrôle de qualité de semences

Les participants proposent que :

- 1) seul le SENASA soit responsable du contrôle de qualité des semences produites localement ou importées;
- 2) l'on renforce le personnel et les autres ressources du SENASA pour lui permettre de remplir cette fonction;
- 3) toute importation de semences soit préalablement autorisée par le SENASA;
- 4) seuls les lots de semences accompagnés d'un certificat phytosanitaire émanant du pays exportateur seront admis dans le pays;
- 5) seul le SENASA délivrera un Certificat de Sortie pour ces lots de semences;
- 6) le Gouvernement promulgue une loi semencière et les règlements afférents, pour établir la base légale de cette fonction du SENASA;

- 7) l'on établit un Registre de Vendeurs Autorisés de Semences.

1.1.2.4 Crédit à la production de semences

Les participants proposent que:

- 1) l'on organise les paysans en formes associatives de production de semences;
- 2) l'on développe, essaie et adopte des modèles multiplicables de crédit agricole;
- 3) que le développement de ces modèles soit laissé aux mains des projets BCA, IDAI, ODVA, DRIPP, PDAI, ODN, CECOSAM, ODPG et d'autres institutions.

1.1.2.5 Commercialisation

- 1) Les participants proposent que:

La commercialisation de semences soit laissée aux mains des projets, avec le concours du SENACA et du secteur privé.

2. Le Programme

2.1 Objectifs

2.1.1 Objectif Général

Renforcer la capacité technique et administrative des organismes qui participent au programme, pour améliorer la demande de semences améliorées de la part des cultivateurs et accroître la disponibilité de semences en qualité, quantité et opportunité.

2.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du Programme National de Production et de Distribution de Semences Améliorées sont établis par le Ministère de l'Agriculture, de concert avec le Comité Sectoriel de Politiques Agricoles (COSEPA).

- 2.1.2.1 Améliorer le système de collecte, d'analyse et de diffusion d'information agricoles et socio-économiques.
- 2.1.2.2 Développer un système opérationnel de programmation de la production agricole à l'échelle nationale.
- 2.1.2.3 Mettre en place un système de programmation de l'importation de semences.

- 2.1.2.4 Renforcer le système national de sélection, de conservation et de production de matériel génétique de base (local ou importé) des cultures alimentaires et industrielles, adapté aux conditions écologiques des principales zones de production et ayant des caractéristiques alimentaires, industrielles et commerciales satisfaisantes.
- 2.1.2.5 Mettre en place un système institutionnel de production et de distribution de semences locales.
- 2.1.2.6 Développer un système institutionnel de distribution de semences importées.
- 2.1.2.7 Améliorer qualitativement et quantitativement les ressources humaines pour l'exécution des activités des programmes nationaux.
- 2.1.2.8 Prendre des mesures légales pour le contrôle du processus semencier.
- 2.1.2.9 Créer des mécanismes pour une plus grande circulation de l'information entre la recherche et l'extension.
- 2.1.2.10 Augmenter les ressources matérielles nécessaires à l'exécution des programmes de multiplication de semences.
- 2.1.2.11 Rendre plus adéquate la technologie de production préconisée avec la clientèle agricole.
- 2.1.2.12 Etablir une plus grande quantité d'infrastructure adéquates à la conservation des semences.
- 2.1.2.13 Etablir une meilleure définition de la clientèle agricole et promouvoir une connaissance suffisante du milieu rural de la part des extensionnistes.
- 2.1.2.14 Donner une orientation pratique aux programmes d'extension agricoles.
- 2.1.2.15 Augmenter les programmes de vulgarisation agricole.
- 2.1.2.16 Etablir une politique de prix pour les semences importées.
- 2.1.2.17 Améliorer les ressources du petit cultivateur.
- 2.1.2.18 Faciliter l'accès au crédit agricole
- 2.1.2.19 Rendre le crédit agricole suffisant en quantité.
- 2.1.2.20 Intégrer le crédit agricole.

- 2.1.2.21 Améliorer l'opportunité du crédit agricole.
- 2.1.2.22 Etablir des programmes de crédit pour la multiplication de semences.
- 2.1.2.23 Rendre plus convenables les conditions de remboursement de crédit.
- 2.1.2.24 Décourager la quantité relativement grande des intermédiaires dans le commerce de semences.
- 2.1.2.25 Améliorer le système de commercialisation des produits agricoles pour qu'il soit favorable au petit producteur.

2.1.3 Buts

2.1.3.1 Cultures prioritaires

2.1.3.1.1 Alimentaires

- maïs
- haricot commun
- pois inconnu
- pois congo
- sorgho
- riz
- manioc
- figue-banane et plantain

2.1.3.1.2 Industrielles

- arachide
- cocotier
- cotonnier
- soya

2.1.3.1.3 Exportation

- café
- cacao
- figue banane et plantain

2.1.3.2 Zones écologiques adéquates à la production de bonnes semences

2.1.3.2.1 Cultures alimentaires et industrielles

(Voir tableau No. 4)

2.1.3.2.2 Cultures d'exportation

(Voir tableau No. 4)

Tableau No. 4 : Zones de Production de Semences

Cultures		zones	année		
alimentaires et industrielles	d'exportation		1978/9	1979/80	1980/81
mais		Cul-de-Sac Lévy Saint-Raphael Léogâne Plateau Central Artibonite	x	x x x x x	x x x x
riz		Artibonite Saint-Raphael Miragoâne		x	x
haricot		Arcahaie Orangers Gonaives Cayes Bassin-Bleu		x	x
pois inconnu		mêmes zones que le mais		x	x
pois congo		Gonaives Cas-Tracas Plateau Central		x	x
Sorgho non hybride		mêmes zones que le mais		x	x
manioc		Plaine du Nord		x	x
	café	Celles de l'IHPCADE			
	cacao				
figue banane	figue banane	Plaine de l'Arcahaie		x	x
plantain	plantain	Plaine de l'Arcahaie		x	x
arachide		Plaine du Nord		x	x
cocotier		Plaine du Cul-de-Sac		x	x
cotonnier		Plaine des Gonaives		x	x
soja		Artibonite		x	x

2.1.3.3 Production de semences2.1.3.3.1 Par culture

(Voir tableau No. 5)

3. Organisation du Programme3.1 Identification des organismes participants

- DARNDR
- FAMV
- IDAI
- ODN
- DRIPP
- PIRNO
- DARBOUCO
- ODVA
- ODPG
- IHPCADE

3.2 Attributions et Responsabilités3.2.1 Amélioration variétale et agronomique

- DARNDR
- FAMV

3.2.2 Multiplication de semences de fondation

- DARNDR

3.2.3 Production de semences

- CECOSAM/DAMIEN
- CECOSAM/LEVY
- Autres Centres de Production

3.2.3.1 Crédit à la production de semences

- BCA
- IDAI
- ODVA
- ODPG
- DRIPP
- PDAI
- ODN
- CECOSAM

3.2.3.2 Commercialisation de semences

- Districts Agricoles du DARNDR
- Succursales de l'IDAI

Tableau No. 5 : Production prévue pour quelques cultures alimentaires (Année 78-79)

culture	quantité requisse (TM)	production (TM) par :					
		CECOSAM			Autres Agences		
		1978/79	1979/80	1980/81	1978/79	1979/80	1980/1
mais	5000	1000	1000	1000	4000	4000	4000
riz	3000				0	1000 ^{1/}	1000 ^{1/}
haricot	2000		500	500		500 ^{2/}	500 ^{2/}
sorgho	2500		300	300		200 ^{2/}	200 ^{2/}

^{1/} ODVA

^{2/} ODN

- CECOSAM
- ODVA
- ODPG
- DRIPP
- PDAI
- SENACA
- Secteur privé

3.2.3.3 Contrôle de qualité de semences

- SENASA

3.2.3.4 Importation de semences

- Secteur public
- Secteur privé
- SENASA (pour centraliser la disponibilité de semences)

3.2.3.5 Distribution de semences

- Organismes régionaux
- Organismes autonomes
- Institutions non gouvernementales et autres

4. Durée du Programme

Indéfinie

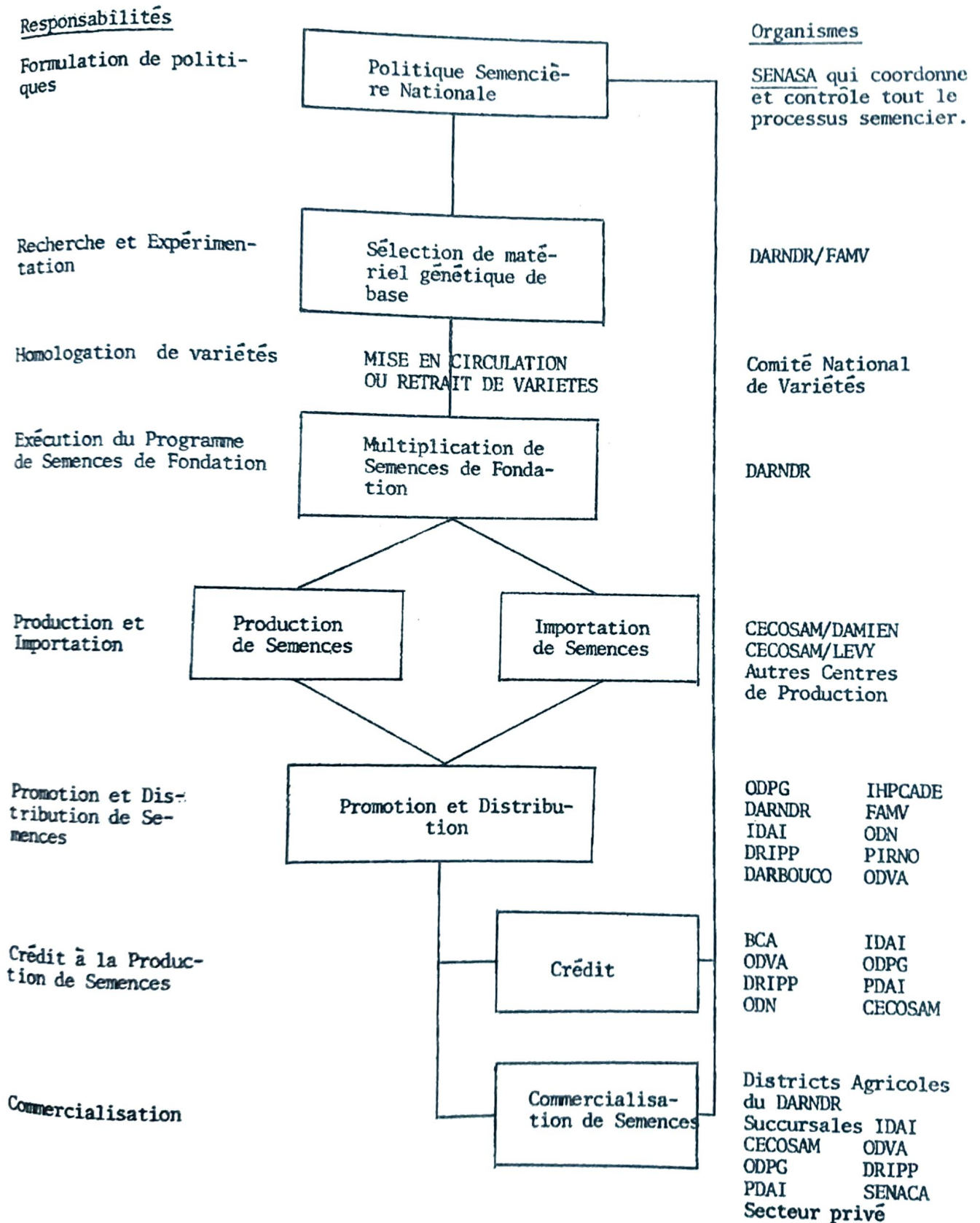
5. Mécanisme d'Evaluation et Révision

Réunions périodiques (au moins une fois l'an)

6. Structure du Programme

(Voir Schéma No. 2).

Structure du Programme National de Semences Améliorées



PROJET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL INTEGRE
DE PETIT-GOAVE ET PETIT-TROU-DE-NIPPES

Port-au-Prince, le 13 Juin 1978

Monsieur Roland Latortue
Directeur du SENASA
Damien
Port-au-Prince

Monsieur le Directeur,

J'ai reçu votre lettre couvrant copie du document provisoire issu de la Rencontre Nationale sur les Semences tenue les 11 et 12 Mai 1978.

Je l'ai lu avec beaucoup d'attention et j'estime que le document reflète l'essentiel des conclusions de la Rencontre Nationale.

En vous remerciant de l'envoi, je profite de l'occasion pour vous prier d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Paul ST-CLAIR
Directeur Général

PSC/edb

c.c.: Secrétaire d'Etat de l'Agriculture
Sous-Secrétaire d'Etat de l'Agriculture
Direction Générale de l'Agriculture
Division de l'Agriculture
Information Interne DRIPP

SOCIETE ANONYME DARBOUCO

JEAN BARTIQUE
GERARD BOUCARD
FRANCK BORDY

1 PRESIDENT
1 VICE-PRESIDENT
1 SECRETAIRE

Capital Social \$ 60.000.—
87, RUE DU QUAI
PHONE : 3-3132
P. O. BOX 4
PORT-AU-PRINCE, HAITI

Telex ITT-3490132

SOCIETE D'ENTREPRISES AGRICOLES
INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Adresse télégraphique :
DARBOUCO
Port-au-Prince

DISTRIBUTEURS EN HAITI DES
Produits en fibre-ciment « ETERNIT »
Semences « KEYSTONE »
Produits vétérinaires AMERICAN CYANAMID COMPANY
Insecticides « PEPRO »
Egouts RUSTICA
Pulvérisateurs D. B. SMITH
Produits de Southern Mill Creek Company, Inc.



25^e ANNIVERSAIRE
1948 - 1973

Le 11 Juillet 1978.

D-5 bis : 463

Monsieur Roland Latortue
Directeur du DENASA
DANNDR
DAMIEN.

V/ref : SEN- 0041

Monsieur le Directeur :

Donnant suite à votre lettre du 19 Mai 1978, nous joignons à la présente les commentaires et suggestions que nous inspire le document soumis à notre appréciation.

Par ailleurs, nous vous signalons que Mr. Gérard BOUCARD est plutôt vice-président et directeur commercial de notre société et qu'il y a donc lieu de rectifier son titre dans le sus-dit document.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

SOCIETE ANONYME DARBOUCO

Gérard Boucard
Gérard BOUCARD



REPUBLIQUE D'HAÏTI

UNIVERSITE D'ETAT

FACULTE D'AGRONOMIE
ET DE
MEDECINE VETERINAIRE

No. J-1 : 141

DAMIEN, LE 26 Mai 1978

Agronome Roland Latortue
Directeur du SENASA

Réf : SEN- 0041

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que j'approuve entièrement le document issu de la Rencontre Nationale sur les Semences tenue à l'Hôtel Sans-Souci, les 11 et 12 Mai 1978.

Frédéric KEBREAU

Chef du Département des
Sciences Biologiques de
la Faculté d'Agronomie
et de Médecine Vétérinaire
(FAMV).

PIRNO

PROJET INTEGRE DE REHABILITATION DU NORD-OUEST GOUVERNEMENT HAITIEN - UNICEF

Port-au-Prince, le 5 juillet 1978

M. Roland Latortue, Agronome
Directeur du SENASA
Damien

Monsieur le Directeur,

Le document provisoire issu de la Rencontre Nationale sur la production et la distribution de semences améliorées n'est bien parvenu. Je vous remercie de m'en avoir adressé un exemplaire pour appréciation.

Il a retenu toute mon attention et il me plaît de vous dire qu'il constitue un reflet fidèle des échanges et discussions tenus quant au diagnostic du problème semencier et à l'élaboration d'un programme national approprié.

De plus, et en raison de sa forme simple et dépouillée, il paraît convenir comme un document de référence fonctionnel et bien facile à consulter.

Toutefois, j'attire votre attention sur:

- 1) les points 5 et 7 de la liste des participants;
- 2) la troisième proposition du point 1.1.2.2 (page 9), et celles 4 et 5 de la page 10 pour lesquelles il manque le sujet;
- 3) le manque de suite entre les pages 10 et 11.

Moyennant ces petites corrections, ce document provisoire peut, à mon humble avis, devenir définitif. Dans un second temps, l'on pourra produire, le cas échéant, un autre texte plus développé.

Je voudrais, enfin, vous féliciter pour l'organisation et le succès de cette Rencontre Nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.


Georges E. Verleigh
Economiste Rural

Coordonnateur National PIRNO

LISTE DES SIGLES

- A
AUJAR : Au Jardinage
- B
BCA : Bureau de Crédit Agricole
- C
CECOSAM : Centre de Conditionnement et de Stockage de Semences Améliorées
COSEPA : Conseil Sectoriel de Politiques Agricoles
- D
DARNDR : Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
DRIPP : Développement Régional Intégré de Petit Goâve et de Petit Trou de Nippes
- E
EDAPS : Enquête et Démonstration Agricoles de la Péninsule du Sud
ERA : Enquête et Réalisation Agricoles
- F
FAMV : Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire
FPP : Foster Parents Plain
- H
HACHO : Haitian American Community Help Organization
- I
IDAI : Institut de Développement Agricole et Industriel
IHPCADE : Institut Haitien de Promotion de Café et des Denrées Exportables
IICA : Institut Interaméricain des Sciences Agricoles
- J
JARTRO : Jardin Tropical
- O
ODVA : Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite
ODPG : Organisme de Développement de la Plaine des Gonaives
ODN : Organisme de Développement du Nord
OEA : Organisme des Etats Américains
- P
PDAI : Projet de Développement Agricole Intégré
PIRNO : Programme Intégré de Réhabilitation du Nord-Ouest
- S
SENACA : Service National de Commercialisation Agricole
SENASA : Service National de Semences Améliorées
SERA : Service des Recherches Agricoles
SOVIR : Société d'Organisation de la Vie Rurale

Impression
IICA/DARNDR/IICA

